

Mairie de GATEY
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du
17 décembre 2024

L'an Deux Mil vingt quatre, le 17 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames GONTHIER Mylène, COTE Alexandra, et MONNIER Denise, Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LOMBERGET Sébastien, GENEVOIS Max, LAPLACE Bruno

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : CART Elodie

SECRETAIRE : Mme MONNIER Denise

1) QUART D'INVESTISSEMENT

Pour permettre des dépenses d'investissement en 2025, avant le vote du budget, le conseil municipal inscrit la somme de 35 179,27 euros au budget, représentant le quart des dépenses d'investissement de l'année 2024

2) CAVEAU D'ATTENTE CIMETIÈRE

L'emplacement numéroté 49 du cimetière d'Asnans a été validé comme caveau d'attente lors de la seance du conseil municipal d'Asnans. Les membres présent du conseil municipal de Gatey valident cet emplacement qui sera inscrit dans le règlement du cimetière.

3) DÉSIGNATION AGENT RECENSEUR

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal présents d'attribuer les fonctions d'agent recenseur dans le cadre du recensement 2025 à madame Fabienne LAGALICE. Le conseil municipal valide cette proposition.

4) MODIFICATION CADRE STATUTAIRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

La loi du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de Mairie instaure pour les agents exerçant ce métier la fonction de Secrétaire Général de Mairie Un arrêté désignant Mme LAMBLA Isabelle, actuellement en poste, pour occuper cette fonction sera pris

5) SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide de reporter les attributions de subventions aux conseil de 2025

Séance levée à 22h30

GATEY le 17 décembre 2024

Le Maire,


LE MAIRE
Marc SCHMIEDER

